



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2010/2
Le 17 février 2010

Compétence judiciaire et exécution des décisions en matière civile et commerciale (Belgique c. Suisse)

Fixation des délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite

LA HAYE, le 17 février 2010. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, a fixé les délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite en l'affaire relative à la Compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (Belgique c. Suisse).

Par ordonnance du 4 février 2010, la Cour a fixé au 23 août 2010 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un mémoire par le Royaume de Belgique, et au 25 avril 2011 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un contre-mémoire par la Confédération suisse.

Ces délais ont été fixés compte tenu du souhait des Gouvernements belge et suisse de voir l'affaire examinée dans les plus brefs délais, les agents étant parvenus à un accord tendant à ce que les Parties disposent chacune d'une période de huit mois, à compter du dépôt de la requête, pour préparer leurs écritures respectives.

La suite de la procédure a été réservée.

Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse 2009/36 du 22 décembre 2009 disponible sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org), en cliquant au choix sur l'onglet «Espace Presse», ou sur l'onglet «Affaires».

Le texte intégral de l'ordonnance de la Cour sera disponible sous peu sur son site Internet. Il est toutefois rappelé que les pièces de la procédure écrite demeurent confidentielles jusqu'à ce que la Cour décide de les rendre accessibles au public, généralement à l'ouverture de la procédure orale.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)
Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)